



FAMILLE

Le CCAS : un service d'aide à la personne

Quelles aides sont proposées ? Qui contacter ? Toutes les informations pratiques.

Le CCAS

Un service d'aide à la personne

Le Centre Communal d'Action Sociale assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et famille en difficulté, lutte contre l'exclusion,....

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant pouvoir de décision (conseil départemental, préfecture, sécurité sociale).

Toutes les informations communiquées restent strictement confidentielles.